



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

69840 CENVES

Conseil municipal du 9 octobre 2024 – Liste des délibérations

22/ Délibération n° 22/2024 examinée le 09/10/2024 — Subvention exceptionnelle à l'association Restaurant scolaire RPI Cenves/Serrières - approuvée

23/ Délibération n° 23/2024 examinée le 09/10/2024 – Location gérance Café restaurant Dargaud – approuvée

24/ Délibération n° 24/2024 examinée le 09/10/2024 – Contrat concession d'utilisation non exclusive du nom de la commune – approuvée

25/ Délibération n° 25/2024 examinée le 09/10/2024 – Actualisation adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le CDG69 dans le cadre d'une convention unique – approuvée

26/ Délibération n° 26/2024 examinée le 09/10/2024 – Assurance – contrat prévoyance statutaire GROUPAMA – 01/01/2025 – approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00